



bl-foto / Pixabay

**LIGNES DIRECTRICES**

**Parti vert'libéral fribourgeois**

**Vert <sup>lib</sup>libéraux.**  
Canton de Fribourg

### INTRODUCTION

#### But du document

Le but de ce document est de présenter les lignes directrices du Parti vert/libéral (PVL) du canton de Fribourg. Ces lignes directrices précisent et complètent, au niveau cantonal, la politique menée par les Vert/libéraux au niveau national ; elles ne traitent donc pas les thèmes qui relèvent majoritairement du parti national mais se concentrent sur les thèmes cantonaux.

Les lignes directrices ont tout d'abord pour objectif de guider l'action politique des membres du PVL, qu'ils agissent au niveau cantonal ou communal, au sein d'un organe du Parti, comme élu ou simplement en tant que membre engagé. Elles doivent servir de référence générale à toute action et ne représentent ainsi pas une liste close de mesures particulières à mettre en œuvre. Le but n'est pas d'exposer exhaustivement la position du PVL sur chaque thème politique mais plutôt de présenter quels sont les thèmes prioritaires pour le Parti, avec la ligne retenue.

Ces lignes permettent également – plus largement – de présenter le Parti à toute personne intéressée.

Ce document a été élaboré en 2022, avec la participation active des membres du Parti lors d'un workshop qui s'est tenu le 13 juin, et a été présenté lors de l'Assemblée générale du Parti vert/libéral du canton de Fribourg le 11 octobre.

#### Présentation succincte du PVL Fribourg

De manière globale, le Parti vert/libéral du canton de Fribourg s'engage pour un développement durable. Cet engagement se concrétise avant tout dans le domaine de l'environnement, de l'économie ainsi que du rôle de l'Etat, notamment face à la société. Notre Parti mise plutôt sur la création de conditions-cadres pour une approche incitative et positive, que sur les restrictions et sanctions.



Notre parti considère primordial d'adopter dans toute démarche une attitude pragmatique, évitant les positions de principe, excessives et inadaptées à la société actuelle qui a de multiples facettes. Rejetant un immobilisme droite-gauche traditionnel, notre Parti se positionne de manière rationnelle face aux différents besoins actuels de notre canton. Il peut ainsi partager parfois les avis des partis traditionnellement de droite ou de gauche, permettant en cela une approche globale équilibrée et crédible pour répondre aux défis actuels de notre société et la développer.

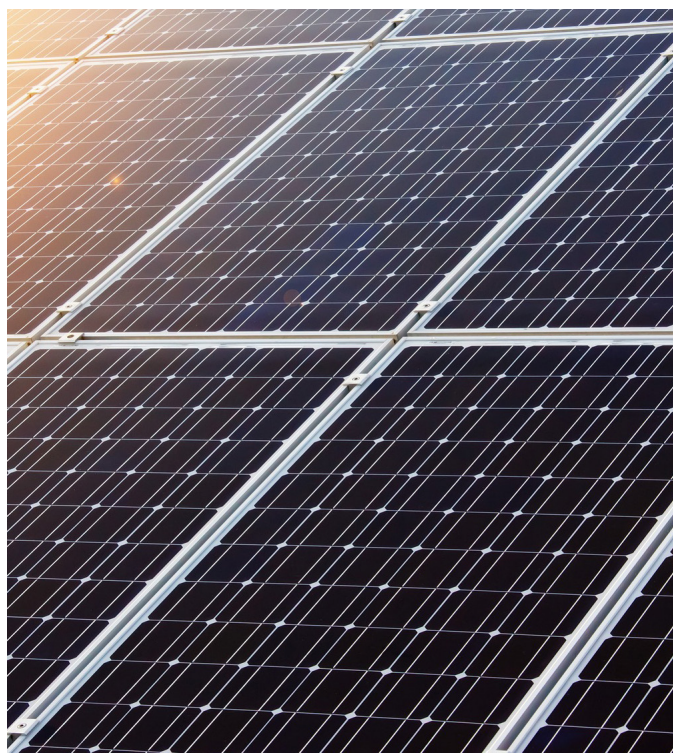


### 1. ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, le PVL du canton de Fribourg s'engage dans 5 domaines prioritaires (cf. ci-dessous), avec une approche positive et incitative, basée sur les progrès technologiques accomplis et à venir, plutôt qu'une approche restrictive de décroissance.

#### A. Énergie

L'énergie, de manière générale, est nécessaire pour presque toutes nos activités, que ce soit pour se loger, se déplacer, travailler, produire des biens, fournir des services, réaliser des tâches d'intérêt général ou tout simplement pour se divertir. L'énergie est donc importante non seulement de par son large spectre d'utilisation mais aussi de par sa quantité consommée. Elle constitue ainsi un levier d'action important pour la protection de l'environnement. Il est par ailleurs possible d'agir non seulement sur sa consommation, mais également sur la manière dont elle est produite.



Dans ce cadre, le PVL défend les principes d'une énergie produite de manière propre, locale et utilisée de manière efficace. Ces principes sont particulièrement importants en raison du dérèglement climatique dont les conséquences sont toujours plus importantes, mais aussi en raison du prix de l'énergie qui augmente dans un contexte géopolitique global tendu.

Plus concrètement, notre Parti soutient, en ce qui concerne la production d'énergie, toute action étatique administrative ou financière pour diversifier les sources d'énergies renouvelables, que ce soit par exemple pour augmenter dans notre canton les surfaces de panneaux photovoltaïques ou prévoir des sites de production d'énergie éolienne, à planifier de manière transparente. La diversification des sources d'énergie permettra de les rendre complémentaires et de contribuer à une certaine indépendance, tout au long de l'année. En ce qui concerne la consommation d'énergie, notre Parti soutient toute mesure pour une utilisation efficace de l'énergie ou, lorsque c'est possible, une réduction de la consommation.

#### B. Mobilité

Les déplacements font partie intégrante de la vie de toutes et tous, que ce soit pour se rendre au travail, faire des achats, accéder aux services publics ou privés, accéder aux sites de loisirs, rencontrer sa famille et ses amis, etc. La mobilité a toutefois des conséquences importantes, que ce soit en termes de consommation d'énergie, d'émission de CO<sub>2</sub>, de pollution atmosphérique ou sonore, d'aménagement du territoire ou d'infrastructure. La gestion de la mobilité est donc un défi considérable, particulièrement dans le canton de Fribourg.

Pour le PVL du canton de Fribourg, les efforts doivent être mis sur un système de transport

public de qualité, ce que soit en termes de réseau ou de cadence. Il est important que les transports en commun puissent desservir le plus de lieux possibles, avec une fréquence suffisante. La priorité doit être mise sur les lieux les plus fréquentés, pour être utile au plus grand nombre. Les transports publics doivent représenter une alternative crédible au transport individuel, que ce soit en matière de coûts ou de durée du trajet.

Notre Parti estime également important de faciliter une bonne connexion entre les différents transports. Il s'agit par exemple d'assurer des horaires fluides entre les différents transports publics, p.ex. entre les bus régionaux et les trains interrégionaux. L'interconnexion entre les transports publics et privés doit également être soutenue, notamment avec le développement de solutions du type P+R, pour encourager l'usage des transports publics sur une partie du trajet, p. ex. à l'intérieur des localités surchargées aux heures de pointe.



Enfin, concernant la mobilité individuelle, nous estimons que la priorité doit être donnée aux véhicules avec un faible impact environnemental. Il s'agit avant tout des vélos, pour lesquels il est nécessaire de prévoir une infrastructure

adéquate, que ce soit en termes de voie de communication ou de stationnement. Dans une approche pragmatique, il s'agit également d'encourager une transition vers les voitures qui se déplacent sans motorisation thermique, notamment les voitures électriques et de prévoir un développement du réseau de bornes de recharges.

### **C. Aménagement du territoire et constructions de qualité**

Toutes nos activités nécessitent directement ou indirectement une infrastructure avec une emprise au sol, que ce soit pour le logement, les activités commerciales ou industrielles, les services publics, la mobilité ou tout simplement les loisirs. Notre territoire est toutefois limité et les constructions que nous érigeons demeurent de nombreuses années. La manière dont nous organisons le territoire en déterminant quelles activités sont prévues à quels endroits de même que la manière dont nous construisons avec quel matériaux, équipements, etc. ont un impact non négligeable sur notre environnement mais également en termes de protection du paysage et du patrimoine bâti.

Notre Parti estime donc important que l'aménagement du territoire soit encadré de manière optimale et transparente pour garantir un développement harmonieux et équilibré, qui tient compte de tous les intérêts en jeu, que ce soit le bien-être de la population, le dynamisme de l'économie et la protection de l'environnement au sens large. Pour ce faire, nous soutenons une approche globale et l'application des principes de la densification, de la mixité des zones centrales, des zones de rencontres, des mesures contre les îlots de chaleur, de l'intégration des besoins pour une mobilité multimodale efficace et du respect des zones naturelles.

En matière de constructions, nous défendons un urbanisme de qualité avec des bâtiments qui s'intègrent dans le paysage, respectivement dans le milieu bâti existant. Par ailleurs nous estimons primordial que les constructions soient équipées de panneaux photovoltaïques lorsque c'est raisonnablement possible et que les constructions intègrent autant que possible des surfaces végétalisées. Nous souhaitons également accentuer les efforts en matière d'assainissement des bâtiments existants pour diminuer leur consommation énergétique. Finalement, la rénovation des constructions existantes doit être soutenues, surtout lorsqu'elles ont une valeur importante pour le patrimoine architectural.

### **D. Agriculture, gestion forestière, ressources naturelles et biodiversité**

Les surfaces agricoles et forestières sont étendues dans le canton de Fribourg. La manière dont elles sont exploitées joue un rôle important pour notre alimentation, notre économie, et pour la protection de l'environnement. Le PVL du canton de Fribourg défend, dans un esprit de collaboration avec les exploitants concernés, un mode d'exploitation qui favorise la protection de l'environnement, renonce autant que possible aux produits chimiques et intègre des mesures pour encourager la biodiversité et protéger nos ressources naturelles. Notre Parti soutient les circuits courts favorables aux producteurs locaux et aux consommateurs. Le rôle social, paysager et protecteur contre les dangers naturels des



surfaces agricoles et forestières doit également être pris en compte.

### **E. Gestion des déchets**

La gestion des déchets doit s'appréhender tant sous l'angle de leur production que de leur élimination. Il est important pour notre Parti que des mesures soient prises pour réduire la production des déchets, notamment par l'usage d'objets réutilisables ou la renonciation aux emballages superficiels mais aussi par l'allongement de la durée de vie d'équipements, notamment informatiques, passant par la réparation et la lutte contre l'obsolescence programmée. De l'autre côté, le tri et le recyclage des déchets et, le cas échéant, leur revalorisation, doit être soutenu.



## 2. ÉCONOMIE

Le PVL du canton de Fribourg, convaincu de l'importance d'une économie forte, profitable à toutes et tous, identifie trois domaines importants.

### A. Création de PME et développement des entreprises existantes

Les PME sont majoritaires dans notre canton et jouent un rôle économique, social et environnemental important. Le PVL du canton de Fribourg soutient les entreprises qui assurent ces rôles de manière durable. Il s'agit non seulement des entités existantes sur le territoire fribourgeois mais aussi celle qui souhaitent s'y installer, ou y être créées. La durabilité doit être économique, sociale et environnementale.

**Durabilité économique.** Notre Parti soutient tout d'abord les entreprises avec un but économique et une manière de travailler durables. Nous encourageons ainsi la numérisation de leurs activités, gage d'innovation, et la numérisation de leur manière de travailler pour fournir des prestations compétitives.

**Durabilité sociale.** Nous soutenons tout d'abord les entreprises qui s'engagent dans la formation des apprentis, particulièrement dans les métiers de la transition écologique. Les réseaux d'entreprises formatrices y jouent un rôle important ; il s'agit de mutualiser les ressources dans le domaine de la formation professionnelle, ce qui permet à plusieurs petites entreprises de se regrouper pour former ensemble un apprenti. D'un côté les entreprises sont déchargées en grande partie de leur travail administratif et de l'autre côté les apprentis, en se formant auprès de différentes entreprises, augmentent leurs compétences, leur expérience et leur employabilité.

Notre Parti défend également l'égalité salariale qui n'est pas encore une réalité. Nous soutenons les entreprises du canton à effectuer une analyse de l'égalité de leurs salaires à l'aide d'un outil standard reconnu (p.ex. LOGIB).

Enfin, nous défendons le temps partiel choisi et les emplois partagés, les horaires flexibles, tant pour les hommes que pour les femmes, et ceci à tous les échelons hiérarchiques.



**Durabilité environnementale.** Le PVL du canton de Fribourg encourage le travail à distance et les espaces de coworking répartis dans l'ensemble du canton, qui permettent de réduire le trafic quotidien et qui ont un impact positif sur la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.



## **B. Activités touristiques attractives et responsables**

Le canton de Fribourg compte de nombreux sites naturels de qualité qu'il peut mettre en avant. Les activités extérieures ont le vent en poupe et le canton peut proposer de nombreuses activités à faible impact sur la nature pour répondre à cette demande.

Le PVL du canton de Fribourg encourage donc les collectivités à mettre l'accent sur les activités de loisirs extérieures en maîtrisant l'impact écologique. Dans ce cadre, notre Parti soutient notamment par exemple le balisage des itinéraires pédestres ou à vélos. Nous soutenons également l'aménagement des bords de lacs et rivières avec de constructions écologiques qui respectent la faune et la flore. Ces lieux doivent être aménagés en priorité pour un accès en transports publics avant d'envisager des parkings automobiles.

Conscient du réchauffement climatique dont les effets ne pourront être atténués qu'à long terme,

le PVL du canton de Fribourg estime également indispensable de soutenir une diversification des activités touristiques hivernales, considérant que la pratique du ski alpins sera certainement contrainte de se réduire dans le canton.

## **C. Transparence et objectivité lors de l'attribution des mandats et marchés publics**

La gouvernance de l'Etat de Fribourg se base sur un système de milice qui présente des avantages démocratiques indéniables. Toutefois, le risque de conflits d'intérêts entre les pouvoirs publics et les privés existe. Le PVL du canton de Fribourg est d'avis qu'il est important de renforcer les conditions cadre pour garantir une transparence absolue lors de l'attribution des mandats et des marchés publics. Dans ce domaine, notre Parti estime par ailleurs que la généralisation de commissions est essentielle pour éviter la responsabilité d'une seule personne et pour assurer une prise en compte de tous les intérêts publics en jeu.

### 3. ETAT ET SOCIÉTÉ

Le PVL du canton de Fribourg estime que l'Etat doit engager ses ressources prioritairement lorsqu'il s'agit des domaines suivants, qui représentent un intérêt général.

#### A. Formation

L'éducation, la formation et la recherche jouent un rôle fondamental pour le développement économique, social et environnemental durable et harmonieux de notre société. Dans ces domaines, notre canton bénéficie d'atouts incontestables : une démographie jeune, une école primaire de qualité, des entreprises qui jouent le jeu de la formation duale – modèle éprouvé et reconnu pour sa capacité à développer des formations professionnelles en adéquation avec les besoins de l'économie – et des hautes écoles, dont l'excellence est reconnue, bien intégrées dans l'écosystème local par le biais notamment des collaborations avec les parcs technologiques et les entreprises de notre canton.

Le PVL du canton de Fribourg s'engage à développer nos hautes écoles, à ouvrir leurs portes au plus grand nombre grâce aux passerelles et à encourager les liens de ces écoles avec le monde économique. Notre canton doit entretenir et développer les parcs technologiques, qui sont des lieux permettant la collaboration entre les hautes écoles, les start-ups et les entreprises établies. Le rôle de l'Etat est ici de planifier et de mettre des infrastructures à disposition. Nous souhaitons développer la formation des nouveaux métiers liés à la transition écologique sous toutes les facettes et surtout avec une approche non genrée ; les jeunes filles doivent être incitées à s'intéresser à ces domaines.

Le PVL du canton de Fribourg s'engage également particulièrement pour le bilinguisme. En

effet, dans un pays plurilingue comme la Suisse, la connaissance d'une deuxième langue nationale est primordiale. Notre canton a la chance d'être un canton bilingue et nous devons en tirer profit en défendant un bilinguisme pragmatique. Pour ce faire, nous souhaitons simplifier et intensifier les échanges linguistiques, et ce à tous les niveaux de formation, y compris la formation professionnelle.

Finalement, notre Parti s'engage en faveur d'une maîtrise des outils numériques par tous, dès l'école primaire, dans toute la population, pour tous les groupes sociaux, y compris les générations plus âgées.

#### B. Système de soins

La complexification des soins hospitaliers et la hausse des coûts de la santé représentent un défi considérable pour les pouvoirs publics. En effet, il y a d'un côté la volonté légitime de toute personne à pouvoir disposer de soins adéquats à proximité de son domicile et d'un autre la contrainte des coûts qui y sont liés. De plus, afin d'attirer les meilleurs spécialistes et obtenir la masse critique nécessaire pour éviter des pertes financières importantes, les hôpitaux sont contraints à une forme de concentration. Il en résulte la fermeture totale ou partielle de centres de soins régionaux. Le PVL du canton de Fribourg défend le maintien de sites régionaux capables de fournir à la population locale des soins de base, avec le traitement des cas nécessitant des soins particuliers dans le cadre d'une infrastructure centralisée efficiente.

#### C. Infrastructure informatique

Le Parti vert libéral du canton de Fribourg croit en l'importance de la numérisation. Les tâches administratives auprès de l'Etat doivent, autant que possible, pouvoir être accomplies de manière



informatique à distance avec la garantie d'un strict respect de la confidentialité des données traitées. L'éducation doit aussi l'intégrer, là où c'est judicieux, afin que les futures générations maîtrisent les outils informatiques, mais qu'elles sachent aussi se protéger des dangers qui l'accompagnent. Nous portons une attention particulière à ce que l'infrastructure de l'état garantisse le contrôle, la sécurité, la confidentialité et la disponibilité des données et services.

### **D. Accueil extra-scolaire et petite enfance**

La garde des enfants relève encore souvent de la seule responsabilité personnelle des parents. Cette responsabilité est couramment assumée par la mère qui doit mettre de nombreuses années à disposition de sa famille, régulièrement au détriment de sa carrière, avec souvent des conséquences importantes notamment pour sa retraite. Les possibilités de garde existent, mais sont très souvent limitées ou chères. Alors que l'accueil des enfants (crèche, après l'école ou la cantine à midi) est souvent facilité dans de nombreux cantons et communes en Suisse, la situation est difficile dans le canton de Fribourg. Notre Parti estime que ce n'est pas acceptable et souhaite améliorer l'accueil extra-scolaire et de la petite enfance pour contribuer à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes ainsi qu'à une disponibilité de ressources humaines formées pour l'économie.

### **E. Culture**

La culture, comprise tant comme ce qui définit une société que comme les arts au sens large, est importante pour le PVL du canton de

Fribourg. Elle contribue indéniablement au bien-être général de la population locale et à une vie locale forte. Notre Parti souhaite que les collectivités publiques soutiennent les événements culturels locaux, pour une population large et variée, dont l'organisation se fait en respectant l'environnement au sens large.

### **F. Société progressiste**

Le PVL du canton de Fribourg soutient toute mesure qui contribue à une société progressiste. Cela englobe l'égalité entre hommes et femmes et entre tous les modèles de vie et de famille, mais aussi l'inclusion en favorisant la pleine participation et l'autodétermination de chaque personne notamment en situation d'handicap. Notre Parti s'engage également activement dans la lutte contre les discriminations, qu'elles soient en raison du genre, de la religion, de la nationalité, de l'orientation sexuelle ou autre.

Nous militons aussi en faveur d'une bonne conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle notamment par le biais du temps partiel et du travail à distance.

